

Zeitschrift:	Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica
Herausgeber:	Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band:	94 (2015)
Artikel:	Datation des Kreutzers émis au début du XVIIe siècle : l'exemple de Neuchâtel
Autor:	Froidevaux, Charles / Perret, Gilles
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-825881

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHARLES FROIDEVAUX – GILLES PERRET

DATATION DES KREUTZERS ÉMIS AU DÉBUT DU XVII^e SIÈCLE: L'EXEMPLE DE NEUCHÂTEL

En numismatique neuchâteloise¹, dans la datation des kreutzers frappés sous les Orléans-Longueville, le chercheur est confronté à des paradoxes, ou incohérences, entre ce qu'il constate sur les kreutzers et ce qu'il lit dans des documents d'époque. Certains de ces paradoxes ont été autrefois écartés en les expliquant par des erreurs de graveurs, notamment des inversions ou des interversions. Celles-ci apparaissent sur les monnaies lorsque le graveur, dont l'une des principales compétences est de savoir dessiner «à l'envers» un chiffre, un groupe de chiffres, un motif ou une lettre, fait l'erreur de les graver «à l'endroit» sur la matrice qui servira à frapper la monnaie.

Les paradoxes

Au cours de cette étude, nous avons rencontré successivement cinq paradoxes².

Paradoxe 1: kreutzers frappés de chiffres impliquant un millésime impossible, car la monnaie aurait été produite avant l'ouverture de l'atelier monétaire de Neuchâtel en l'an 1589.

Paradoxe 2: kreutzers frappés de chiffres impliquant une datation en contradiction avec le style ou la titulature de la monnaie.

Paradoxe 3: kreutzers frappés de chiffres renvoyant à une époque où le prince cité dans la titulature n'est pas encore entré en souveraineté à Neuchâtel.

Paradoxe 4: kreutzers indiquant une date d'émission précédant le mandat qui l'a ordonnée.

Paradoxe 5: kreutzers datés à la même année, mais de styles différents.

¹ Cet article a pour origine une conférence donnée par Gilles Perret le 21 mars 2000 au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, dans le cadre des Mardis du musée.

² Cf. tableaux 1 et 2.

Comment le numismate réagit-il face à un paradoxe, par exemple lorsqu'un kreutzer neuchâtelois porte ce qu'il estime être le millésime 1560 parce que les chiffres 6 et 0 accostent l'écu gravé à l'avers de la monnaie, alors que le souverain cité par la titulature n'est pas encore né (paradoxe 3) et que les documents anciens prouvent que la Monnaie de Neuchâtel n'a été ouverte qu'en l'an 1589 (paradoxe 1)? Il dispose de plusieurs hypothèses:

- Il envisage la possibilité que la monnaie date d'un autre siècle et lui attribue le millésime [16]60.
- Il imagine qu'il pourrait s'agir d'un faux d'époque réalisé par un mauvais graveur.
- Il estime que la monnaie date de 1606 et que le graveur a interverti le 0 et le 6 au moment où il devait les frapper, en miroir, dans la matrice d'acier.
- Il estime que la monnaie est au millésime 1590, mais que le graveur a produit le chiffre 6 sur la monnaie en tenant son poinçon à l'envers.
- Il remet en cause la lecture de la date généralement admise en cherchant si une mauvaise gravure ou une piètre conservation de la monnaie a pu altérer les chiffres.
- Il réfléchit aux problèmes que posait en l'an 1600 la désignation du millésime sur les petites monnaies à l'occasion du changement de siècle.

C'est à cette dernière approche que nous consacrons l'essentiel de cette publication, mais le lecteur pourra vérifier que toutes les autres possibilités ont été envisagées et publiées dans les études citées.

Les faux d'époque

Les graveurs des ateliers monétaires officiels n'étant pas susceptibles de faire des erreurs, la population de l'époque et les numismates modernes suspectent immédiatement un faux lorsqu'ils constatent une anomalie sur une monnaie.

Actuellement, les faux d'époque non identifiés risquent de créer des paradoxes dans une typologie, notamment lorsque le type ou les caractéristiques de la monnaie diffèrent des autres exemplaires contemporains ou entrent en contradiction avec ce que l'on lit dans les documents. A l'inverse, le numismate peut être tenté d'écartier un paradoxe en déclarant une monnaie comme faux d'époque si elle gêne sa propre typologie.

Pour l'époque étudiée, la pratique actuelle consiste à ne déclarer une monnaie comme faux que si l'une des conditions suivantes au moins est remplie³:

1. La monnaie est d'un aloi manifestement altéré par rapport aux ordonnances⁴.
2. Un document l'atteste. C'est le cas des batz neuchâtelois frappés à l'effigie des rois de Prusse, dénoncés et décrits dans un mandat de 1811⁵.

³ FROIDEVAUX 1997, pp. 231–261.

⁴ *Ibid.*, p. 237.

⁵ *Ibid.*, pp. 232–233.

3. La gravure est moulée⁶, de mauvaise qualité ou réalisée à la main et non avec des poinçons d'alphabet, d'écus et d'effigie⁷, sauf si:
 - Une étude de coins avec des monnaies de la même époque permet d'affirmer que ceux-ci ont été retravaillés à la main pour allonger leur durée d'utilisation. Cela peut se produire, par exemple lorsque l'hôtel des monnaies ne dispose pas d'un graveur officiel et que les coins ont été réalisés à l'étranger, comme ce fut le cas pour les monnaies neuchâteloises de dix kreutzers sous Henri II de Longueville⁸.
 - Les monnaies officielles sont d'une qualité si misérable que l'on ne peut pas les distinguer des faux. Ce fut le cas par exemple des batz bernois aux millésimes 1622 et suivants, lors de l'hyperinflation de la guerre de Trente Ans⁹.

Les conditions suivantes autorisent le doute, mais ne sont pas suffisantes:

1. Le style diffère de celui des monnaies contemporaines, comme pour le kreutzer au millésime 0–3¹⁰ (paradoxe 2: incohérence de style).
2. Le style ou la date sont en contradiction avec le contenu d'un document, comme dans le cas des kreutzers aux millésimes 6–0, 6–1 et 6–3 qui font l'objet principal de cette étude.
3. La gravure contient une erreur:
 - Le demi-kreutzer neuchâtelois au millésime 9–0 est gravé d'un N rétrograde (N) dans la légende (seule exemplaire connue, trouvée dans le trésor de Bourg-St-Pierre¹¹).
 - Dans certains cas, sur les demi-batz neuchâtelois au millésime 1789, la lettre Q du mot CVIQVE est rétrograde, car gravée à l'envers, la queue du Q étant ainsi tournée vers la gauche et non vers la droite.

Ce dernier cas est particulièrement intéressant car l'affaire s'est déroulée, à l'époque, en plusieurs épisodes. Ces monnaies ont tout d'abord été déclarées fausses, puis réhabilitées après une enquête démontrant qu'il s'agissait en fait d'une erreur du graveur officiel¹².

⁶ *Ibid.*, p. 241.

⁷ *Ibid.*, p. 240: l'écu des faux demi-batz vaudois au millésime 1812 est blanc et rouge selon les règles héraldiques, au lieu de blanc et vert, car le graveur des faux monnayeurs a inversé le sens des hachures.

⁸ DWM, p. 247.

⁹ Cf. FROIDEVAUX – CLAIRAND 2004, pp. 201–204.

¹⁰ DWM, p. 285, n° 76.

¹¹ CAHN 1973, p. 120, n° 240.

¹² FROIDEVAUX 1997, pp. 238–239.

Millésimes erronés

Le catalogue de référence du monnayage neuchâtelois relève sept erreurs qui portent sur le millésime¹³. Au vu des conséquences que celles-ci peuvent provoquer, il convient de les examiner attentivement.

Rappelons tout d'abord que la date figure sur le monnayage neuchâtelois avant tout dans un souci de ce que l'on appellera aujourd'hui la traçabilité. Il s'agissait de pouvoir reconnaître dans la circulation un lot dont le mauvais aloi serait avéré, pour que le maître de monnaie le refonde.

Pour le lecteur peu familier du monnayage neuchâtelois, voici les différentes manières d'indiquer le millésime sur le billon des Orléans-Longueville:

- A l'exception d'un spécimen¹⁴ du trésor de Bourg-Saint-Pierre qui porte l'indication 90 à la fin de la légende d'avers et d'un exemplaire au millésime 1617 découvert depuis peu¹⁵, tous les demi-kreutzers sont sans millésime.
- Sur les kreutzers et les demi-batz, de 1589–1649, la date est normalement indiquée à l'avers, par *deux* chiffres accostant l'écu¹⁶. On s'accorde à dire que les pièces sans millésime correspondent aux premières frappes d'un nouveau type. On trouve ainsi des kreutzers qui datent probablement de 1589¹⁷, de 1620¹⁸ et des demi-batz de 1648¹⁹.
- Pour les batz, on distingue essentiellement deux phases; la première comprend les frappes sur lesquelles *deux* chiffres accostent l'écu (en 1589²⁰ et en 1599²¹), la seconde celles portant *quatre* chiffres dans la légende (en 1600²² et 1621²³) ou des deux côtés de la croix (en 1622²⁴).

¹³ DWM, p. 278, n° 44 (6–0 pour 0–6) et 45 (idem), p. 281, n° 55 (6–1 pour 1–6), p. 283, n° 67 (9–2 pour 29), p. 285, n° 76 (0–3 pour 3–0), p. 286, n° 77 (1–0 pour 3–0) et p. 287, n° 81 (= p. 278, n° 43 bis: 6–3 pour 3–6).

¹⁴ CAHN 1973, p. 120, n° 240 et pl. 30.

¹⁵ HMZ 2011, n° 689b.

¹⁶ En 1590, elle existe cependant aussi sous la forme de **deux** chiffres gravés au-dessus de la couronne d'un kreutzer: FROIDEVAUX 1995a, p. 75, type 2; DWM, p. 272, n° 16.

¹⁷ WAVRE – DEMOLE 1912, p. 30; FROIDEVAUX 1995a, p. 74, type 1.1; DWM, pp. 269–270, n°s 9–10.

¹⁸ FROIDEVAUX 1995a, pp. 70–71 et p. 79, type 5; DWM, p. 282, n° 61; Montandon 1934, pp. 40–41.

¹⁹ FROIDEVAUX 1996a, p. 223, type 12.1; DWM, p. 290, n° 92.

²⁰ FROIDEVAUX 1996a, p. 208, type 1.

²¹ FROIDEVAUX 1996a, p. 211, type 3; DWM, p. 292, n° 104.

²² FROIDEVAUX 1996a, p. 212, type 4; DWM, pp. 292–293, n°s 105–106.

²³ FROIDEVAUX 1996a, p. 216, type 8; DWM, p. 293, n° 108. Il existe en outre un type combinant les deux notations (deux chiffres à l'avers et quatre chiffres au revers): FROIDEVAUX 1996a, p. 217, type 9; DWM, p. 293, n° 109.

²⁴ FROIDEVAUX 1996a, pp. 218–222, types 10–11; DWM, pp. 288–290, n°s 86–91 et pp. 294–295, n°s 110–116. Pour la discussion excluant la frappe de demi-batz pendant cette année, voir FROIDEVAUX 1996a, p. 192.

Une erreur à répétition

Sur les sept erreurs de date recensées, quatre porteraient un millésime présumé fautif avec un 6 à gauche de l'écu: 6–0 (deux variantes), 6–1 et 6–3.²⁵ En effet, une lecture restituant 1560, 1561 et 1563 est impossible puisque Henri I^{er} n'est pas encore né et que nous savons, de plus, que l'atelier de Neuchâtel n'a été rouvert qu'en 1589²⁶ (paradoxe 1). A priori, 1660, 1661 et 1663 seraient des années possibles puisque Henri II ne décède qu'en 1663. Pourtant, cette lecture doit être aussi invalidée pour plusieurs raisons d'ordre typologique (paradoxe 2). En effet, en 1629, il se produit un important changement des types: l'écu d'avers devient parti – et non plus écartelé – et la croix de revers est dès lors toujours entourée d'un quadrilobe²⁷. De plus, dès 1620 sur le monnayage de billon, la légende contient le terme NOVICASTRI – et non plus NEOCOMENSIS²⁸. Enfin, dès 1648, la titulature d'Henri II comporte définitivement le titre de prince²⁹ – et non plus celui de comte, comme sur les trois pièces ci-après (*fig. 1*) et à la devise du revers s'ajoutent les mots ET PAX³⁰.

		Kreutzer 6–0 P1Ne 47, 1.09 g	Av.: écu écartelé; couronne arrondie dans la légende, large, formée de 3 fleurons et 2 demi-fleurons en feuilles d'ache; millésime à deux chiffres, réparti des deux côtés de l'écu; légende avec titre de comte; cercle intérieur continu H ♦ D ♦ LONG ♦ C ♦ S ♦ NEOC
		Kreutzer 6–1 CNN 2006.43, ex P1Ne 461, 1.04 g	Rv.: croix pattée et encochée; cercle intérieur torsadé OCVLI ♦ DO ♦ SVP ♦ IVSTOS ♦
		Kreutzer 6–3 BNF 1151, 1.20 g	Rem.: interponction de quartefeuilles dans les légendes à l'avers comme au revers

Fig. 1 Kreutzers aux millésimes 6–0, 6–1 et 6–3 considérés comme impossibles

²⁵ Cf. supra, note 13.

²⁶ WAVRE – DEMOLE 1912, p. 30. DWM, p. 74.

²⁷ MONTANDON 1934, p. 43. Pour des illustrations et le détail de ces transformations des types, voir FROIDEVAUX 1995a, p. 67, fig. 1 et pp. 70–73, fig. 4–7.

²⁸ NEOCOMENSIS figure encore sur les testons et les écus jusqu'en 1632.

²⁹ FROIDEVAUX 1995a, p. 67.

³⁰ Probablement suite au rôle qu'il a tenu lors des négociations de la Paix de Westphalie, en tant que plénipotentiaire du roi de France: MOREL-FATIO 1866, p. 11.

Comme les millésimes 6–0, 6–1 et 6–3 doivent indiquer une date postérieure à 1589 et antérieure à 1620, on a donc cherché quelle pouvait être l'erreur de transcription. La première idée fut celle d'une interversion des deux chiffres: «Il est si facile, lorsqu'on grave à rebours de mettre par exemple 6 et 0 plutôt que 0 et 6»³¹. Il faudrait alors lire: 1606, 1616 et 1636³². Malheureusement, cette dernière date est encore postérieure à l'introduction de l'écu parti et du quadrilobe, et il faudrait renoncer à cette interprétation pour les mêmes raisons typologiques qui font que l'on a mis en doute le millésime indiqué.

Par ailleurs, la grande similitude typologique entre ces trois monnaies invite à les placer dans une fourchette chronologique étroite plutôt qu'à les disperser sur 30 ans. C'est pourquoi l'hypothèse admise jusqu'ici est que l'artisan aurait renversé le poinçon des 9, qui seraient ainsi malencontreusement devenus des 6. Il faudrait donc lire 1590, 1591 et 1593³³.

Comme les graveurs travaillent en miroir, les erreurs impliquant une confusion entre la gauche et la droite sont courantes en numismatique. Par exemple, à peu près à la même époque, on trouve une interversion de deux chiffres du millésime sur des cinquièmes d'écu du Brabant (5–6 au lieu de 6–5)³⁴ ou sur des sous de Savoie (1–5/5–8 au lieu de 1–5/8–5)³⁵. Mais les renversements du haut et du bas sont beaucoup plus rares, même lorsque l'on commence à graver les légendes à l'aide de poinçons. Connaissant maintenant l'attention que l'on devait porter aux légendes des monnaies, peut-on vraiment admettre une erreur qui se serait reproduite si souvent en quatre ans mais seulement à trois autres reprises pendant le règne des Orléans-Longueville sur Neuchâtel?

Cette question nous amène à examiner attentivement les différents éléments qui pourraient soutenir ou infirmer l'hypothèse du retournement du poinçon.

*Les démêlés avec Berne*³⁶

Lors de la réouverture de l'atelier monétaire de Neuchâtel, Marie de Bourbon s'était engagée à respecter le pied des monnaies ordonné par les villes de Berne, Fribourg et Soleure³⁷. Cette décision (taille de 170 kreutzers au marc de Berne, titre de 1 lot et 2 quintlins pour les kreutzers) fut confirmée dans la patente de maître-monnayeur accordée à Mathieu Humbert le 7 juin 1589³⁸. Le 3 décembre 1590, la conférence monétaire de Fribourg établit que les kreutzers neuchâtelois ne respectaient pas les ordonnances et qu'il était difficile de les distinguer des

³¹ MONTANDON 1934, p. 43.

³² *Ibid.*, p. 45.

³³ FROIDEVAUX 1995a, p. 78, note 15 et FROIDEVAUX 1995b, pp. 6–7.

³⁴ A. CLAIRAND, M. PRIEUR et L. SCHMITT, Monnaies VII, Vente sur offres, Comptoir général financier (Paris 1999), p. 241, n° 1168 (ment.).

³⁵ SIMONETTI 1967, vol. I, p. 444, n° 69/b.

³⁶ Cf. WAVRE – DEMOLE 1912, pp. 35–37, ainsi que DWM, pp. 76–80.

³⁷ AEN, AA, F20 n° 30, 10 février 1588.

³⁸ AEN, AA, G20 n° 16, du 7 juin 1589.

demi-kreutzers³⁹. L'envoyé de Neuchâtel répondit que de grandes quantités de kreutzers et demi-kreutzers furent frappées en urgence en vue de la foire annuelle et qu'il était bien possible que certains s'en soient trouvés trop légers ou trop lourds. Il présenta de nouveaux demi-kreutzers dont les dimensions et la gravure les différaient suffisamment des kreutzers.

Les Bernois revinrent à la charge le 6 mars de l'année suivante, accusant le maître-monnaieur de Neuchâtel d'altérer les alliages des kreutzers et demi-kreutzers de 1 quintlin, ainsi que de frapper à des tailles dépassant celles des ordonnances de 6 pièces pour les kreutzers et de 40 pièces pour les demi-kreutzers⁴⁰. Une nouvelle conférence est convoquée le 16 mars 1591 et celle-ci confirme les reproches faits au maître de la Monnaie de Neuchâtel. Ce dernier essaya de se défendre, mais la pression bernoise était trop grande⁴¹. On sait maintenant que les kreutzers bernois n'étaient pas meilleurs que les neuchâtelois⁴². Constatant le 19 août que le respect des ordonnances s'était amélioré, les Bernois renoncèrent au décri. Il ne manquait plus qu'un demi-quintlin au titre des kreutzers et la taille de ceux-ci ne dépassait plus que de 4 pièces celle prescrite⁴³.

Changement de type monétaire en 1591

Les documents conservés aux Archives de l'Etat de Neuchâtel nous permettent de connaître précisément les directives données par le Conseil d'Etat à Mathieu Humbert⁴⁴, pour les frappes devant être émises en 1591. Hormis naturellement l'ordre de fabriquer les pièces au titre et au poids prescrits, celles-ci stipulent de

- faire changer chaque année la date sur les coins pour reconnaître les fabrications⁴⁵;
- ne faire aucune fonte sans le contrôle du maître-éprouveur⁴⁶;
- changer le type du revers en supprimant les quatre H couronnés qui cantonnent la croix⁴⁷.

³⁹ KRÜTLI – KAISER 1872, pp. 239–241, n° 158.

⁴⁰ AEN, AA, H20 n° 9, du 6 mars 1591; AEN, MCE, 4, p. 153a, du 6 mars 1591.

⁴¹ AEN, AA, H20 n° 10, du 19 mars 1591; AEN, MCE, 4, 154b–155a, du 19 mars 1591; AEN, AA, H20 n° 11, 31 juillet 1591 (transcription DWM, p. 79).

⁴² FROIDEVAUX – CLAIRAND 2004, pp. 191–195.

⁴³ KRÜTLI – KAISER 1872, pp. 265–266, n° 181.

⁴⁴ AEN, AA, H 20, n° 10. WAVRE – DEMOLE 1912, pp. 36–37.

⁴⁵ «Après quoy Monseigneur le Gouverneur enjoignit audit maître en la monnaie en la manière la plus forte de battre bonne monnoye et de faire changer chaque année la date des coins pour connaître d'autant mieux celle qui seroit battue dans la suite».

⁴⁶ «Il fut en outre ordonné audit maître de ne plus faire aucune fonte sans demander le maître éprouveur qui avait serment et gage de la Princesse pour voir et éprouver toutes lesdites fontes afin de réparer promptement celles où il se trouveroient quelques deffauts».

⁴⁷ «Et enfin il leur fut dit de laisser dorénavant la lettre H et la couronne qui est dessus, et de ne mettre que la croix tant seulement, et les lettres à l'entour, afin aussy que l'on vit les crutzers et demi crutzers qu'ils fabriqueraient de nouveau».

Si les deux premiers points sont à coup sûr des rappels du règlement établi en 1589⁴⁸, le dernier montre que le souci est de différencier nettement les nouvelles monnaies qui auront bon poids et bon titre de celles qui ont fait l'objet de la controverse. Même si l'on peut douter de la mise en application immédiate de cette consigne par les maîtres, on peut du moins être sûr que le gouvernement n'aurait pas ordonné la frappe d'un type déjà en circulation. Il résulte de ce texte qu'il ne devait pas y avoir de kreutzer ou de demi-kreutzer sans les quatre H couronnés avant 1591. Le type DWM 18 (millésime 1590, mais revers avec croix sans les quatre H) ne devrait donc pas exister (paradoxe 4) et il nous faut par conséquent examiner attentivement les spécimens publiés sous cette référence.

La monnaie du trésor de Bourg-Saint-Pierre⁴⁹ ne nous pose pas de problème, car cette identification est certainement erronée. En effet, l'illustration correspondante est celle d'une pièce au millésime 1590 mais de référence DWM 19 (avec les H). Ce n'est pas la monnaie qui a été déposée au Musée national suisse avec la mention qu'elle est le n° 204 du trésor de Bourg-Saint-Pierre, mais cette dernière (MNS M13078) est clairement frappée au millésime 1599 et non 1590 (DWM 43: *fig. 2*). Que la pièce du trésor soit celle illustrée dans l'article ou celle conservée au MNS, elle n'est donc de toute manière pas de référence DWM 18.



SLM M13078, 1.28 g

Kreuzer 1599 (Antoine)

Av.: écu écartelé; couronne arrondie dans la légende, large, formée de 3 fleurons et 2 demi-fleurons en feuilles d'ache; millésime à deux chiffres, réparti des deux côtés de l'écu; légende avec titre de comte; cercle intérieur continu

H · D · LONG : C · S · NEOC

Rv.: croix pattée et encochée; cercle intérieur continu
OCVLI · DO · SVP · IVSTOS ♫

Rem.: interponctuation de points à l'avers comme au revers

Fig. 2 Kreutzer du Musée national suisse provenant probablement du trésor de Bourg-Saint-Pierre

⁴⁸ WAVRE – DEMOLE 1912, p. 37.

⁴⁹ CAHN 1973, p. 118, n° 204 et pl. 29: DWM 18 var.

Le cas de la monnaie du Musée monétaire cantonal de Lausanne semble aujourd’hui évident (*fig. 3*): un manque de métal à l’endroit des pattes de la croix de revers a occulté le bas du chiffre de droite, à l’avers. Pour preuve, nous avons comparé cette pièce à des monnaies frappées au millésime 1599 et avons découvert que, dans au moins deux cas, elles étaient de même coin d’avers (*cf. tableau 1*)⁵⁰. Enfin, l’interponctuation et le style en général rapprochent cette monnaie de celles au type DWM 41 et il faut sans aucun doute l’attribuer à l’année 1599 plutôt qu’à 1590.



Kreutzers 1599 (Bourberain)

Av.: écu écartelé; couronne arrondie dans la légende, large, formée de 3 fleurons et 2 demi-fleurons en feuilles d’ache; millésime à deux chiffres, réparti des deux côtés de l’écu; légende avec titre de comte; cercle intérieur continu

H ♦ D ♦ LONG ♦ C ♦ S ♦ NEOC



Rv.: croix pattée et encochée; cercle intérieur torsadé
OCVLI ♦ DO ♦ SVP ♦ IVSTOS ♦

Rem.: interponctuation de quartefeuilles à l’avers comme au revers. Les deux monnaies sont de même coin d’avers (*cf. tableau 1*)

Fig. 3 Kreutzers présumés au millésime 1590, en réalité au millésime 1599

Dans le cas de la monnaie de Winterthour⁵¹ qui a servi pour la définition du type, nous avons utilisé la même méthode que ci-dessus (*fig. 4* et *tableau 1*) pour démontrer que le 0 présumé n’était qu’un 6 incomplet, la monnaie étant de même coin d’avers que des pièces au millésime 1596 (DWM 38).

⁵⁰ Pour la démonstration, nous avons utilisé une technique, consistant à séparer par détourage la gravure des monnaies de leur fonds, puis à superposer les reliefs.

⁵¹ MKW S631: FROIDEVAUX 1995b, p. 4, *fig. 1* (bas).



Plan 021, 1.16 g



Kreutzers 1596 (Antoine)

Av.: écu écartelé; couronne arrondie dans la légende, large, formée de 3 fleurons et 2 demi-fleurons; millésime à deux chiffres, réparti des deux côtés de l'écu; légende avec titre de comte; cercle intérieur continu

H · D · LONG : C · S · NEOC



MKW S631, 1.07 g



Rv.: croix pattée et encochée; cercle intérieur continu
OCVLI · DO · SVP · IVSTOS ♫

Rem.: interponctuation de points à l'avers comme au revers. Les deux monnaies sont de même coin d'avers (*cf. tableau I*)

Fig. 4 Kreutzer présumé au millésime 1590, en réalité au millésime 1596

Comme nous venons de le démontrer, il ne peut exister de kreutzer sans les 4 H avant 1591 et il n'en existe pas⁵². Il faut donc renoncer à attribuer les pièces marquées du millésime 6–0 à l'année 1590. Pour les raisons typologiques évoquées plus haut, il faut les situer entre 1591 et 1619, mais peut-on encore préciser cette fourchette? Trois aspects numismatiques peuvent certainement nous y aider: le style des pièces, les trouvailles monétaires et ce que nous savons des périodes d'activité de l'atelier.

Le style des maîtres-graveurs

Deux graveurs seulement sont connus pour les règnes d'Henri I^{er} et d'Henri II⁵³:

- de 1590 à 1595: Claude Bourberain;
- de 1596 à 1599: Dominique Antoine;
- de 1599 et jusqu'à la fermeture temporaire de l'atelier: à nouveau Claude Bourberain dont on sait qu'il est décédé en 1607.

Si Bourberain était un maître-graveur ayant travaillé pour d'autres ateliers monétaires tels que Genève, Saint-Ursanne et peut-être même Dijon⁵⁴, Antoine était à l'origine orfèvre et monnayeur. Or cela «n'est usité en aucune monnaie ni lieu», constate le Conseil d'État lorsque Bourbourain réclame, en 1599, qu'on

⁵² Notons au passage que l'inverse est également vrai: il ne peut exister de pièce dont la croix est cantonnée des 4 H après 1591. Et, effectivement, nous n'avons pu retrouver aucun kreutzer de ce type en 1594, comme pourrait le laisser croire la description publiée sous DWM 26. Dans cette publication, il faut en fait lire le renvoi à DWM 18 pour l'interponctuation de la légende, mais non pour le type.

⁵³ FROIDEVAUX 1996a, pp. 195–197 et *fig. 10*; DWM, p. 206.

⁵⁴ WAVRE 1894, pp. 112–115; AEN, MCE, vol. 5, fo 103.

lui rende sa charge⁵⁵. A l'examen des pièces de ces années-là, il doit donc être possible de distinguer le travail d'un véritable maître de celui d'un orfèvre dont le métier n'était pas de graver des matrices monétaires (*fig. 5*).



CNN 990, 1.10 g



Kreutzers 1597 au style Antoine (1.5:1)

Av.: écu écartelé; couronne arrondie dans la légende, large, formée de 3 fleurons et 2 demi-fleurons en feuilles d'ache; millésime des deux côtés de l'écu; légende avec titre de comte; cercle intérieur continu

H · D · LONG : C · S · NEOC



CNN 88.215, 1.02 g



Rv.: croix pattée et encochée; cercle OCVLI · DO · SVP · IVSTOS ♫

Rem.: interponctuation de points à l'avers comme au revers



CNN 1012, 1.20 g



Kreutzer 1599 au style Bourberain (1.5:1)

Av.: écu écartelé; couronne arrondie dans la légende, large, formée de 3 fleurons et 2 demi-fleurons en feuilles d'ache; millésime à deux chiffres, réparti des deux côtés de l'écu; légende avec titre de comte; cercle intérieur continu

H ♫ D ♫ LONG ♫ C ♫ S ♫ NEOC



CNN 1994.7, 1.22 g



Rv.: croix pattée et encochée; cercle intérieur torsadé ou continu

OCVLI ♫ DO ♫ SVP ♫ IVSTOS ♫

Rem.: interponctuation de quartefeuilles à l'avers comme au revers

Fig. 5 Styles des graveurs Antoine et Bourberain

Et en effet, on observe plusieurs différences significatives que l'on peut classer en trois catégories: le lettrage, le rendu des types et la technique.

⁵⁵ *Ibid.*

Forme, taille et disposition des lettres

- Les lettres de Bourberain sont de taille régulière alors que chez Antoine, on trouve des V étroits, des O minces, des T petits ou tassés et des S difformes et différents d'un mot à l'autre.
- Les lettres de Bourberain sont généralement espacées de manière régulière, leurs axes horizontaux sont les tangentes d'un même cercle et leurs axes verticaux passent par le centre du type. Ce n'est souvent pas le cas pour les pièces d'Antoine.

Types d'avers et de revers

- Chez Bourberain, les traits de l'écu sont réguliers. Par exemple, les chevrons de Neuchâtel sont de la même épaisseur que l'espace qui les sépare. Ce n'est souvent pas le cas chez Antoine.
- Les encoches de la croix de revers sont plus larges chez Antoine que chez Bourberain.

Défauts de fabrication

Il n'est bien sûr pas question d'attribuer au graveur seul les défauts de fabrication des monnaies. Bon nombre d'entre eux résultent en effet de la préparation des flans ou de la frappe elle-même et sont donc plutôt du ressort du maître de la Monnaie (David Favarger, bourgeois de Neuchâtel⁵⁶). Nous ne nous attacherons donc qu'aux défauts liés à la gravure:

- Ainsi, l'utilisation fréquemment constatée de coins usés pendant la période d'Antoine n'indique pas forcément une malfaçon ou un mauvais trempage, mais cela signifie surtout un emploi prolongé des matrices. À l'inverse, on remarque que les coins de Bourberain ont parfois été regravés afin que la légende reste bien lisible⁵⁷.
- Un autre défaut remarquable est ce que l'on appelle généralement le «manque de métal»: lorsqu'il n'y a pas assez de matière pour remplir correctement les creux des matrices, le type du relief le plus haut apparaît comme en creux sur l'autre côté. Sur les kreutzers de Neuchâtel, c'est la croix du revers qui barre l'écu de l'avers. Ce défaut apparaît lorsque le flan est trop mince par rapport à la hauteur des reliefs. Pendant la période de Bourberain, on l'observe surtout sur les flans les plus larges. Il faut donc attribuer le défaut à l'ouvrier qui a préparé des flans trop larges et par conséquent trop minces, puisque le poids est stipulé. En revanche, pendant la période d'Antoine, le défaut se manifeste aussi sur des flans pas assez larges pour contenir tout le type. C'est donc que la gravure des coins est trop profonde.

⁵⁶ DWM, pp. 189–191.

⁵⁷ Voir, par exemple, le revers du CNN 1994.7, fig. 5.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, le nom du graveur qui travailla pour Neuchâtel après le décès de Bourberain n'est pas connu. Mais il ne devait être ni maîtregraveur, ni même orfèvre! Le style des pièces frappées entre 1610 et 1619 est en effet beaucoup plus hâtif: certaines lettres se touchent, d'autres sont très grandes, l'empattement des S est carré, les chevrons ne vont pas jusqu'au bord du pal, la croix, trapue, s'élargit dès le centre, etc.

En conclusion et sur la base des arguments développés ci-dessus, on peut attribuer au graveur Claude Bourberain les pièces marquées d'un 6 à gauche de l'écu.

Les trouvailles monétaires

Le trésor de Bourg-Saint-Pierre contient 17 thalers italiens et 328 petites monnaies de billon dont 98 de Neuchâtel⁵⁸. Les pièces les plus récentes de cet ensemble datent de 1599. Il s'agit de 2 trois-quarts de Genève⁵⁹ et de 21 kreutzers de Neuchâtel⁶⁰. Pour plusieurs raisons, Erich B. Cahn pense que l'année d'enfouissement doit être très proche de ce *terminus post quem* et se situer en 1600 déjà⁶¹. Or il n'y a aucune monnaie avec les millésimes 6–0, 6–1 ou 6–3 dans le trésor de Bourg-Saint-Pierre.

Si nous cherchons maintenant un contre-exemple, nous devons bien reconnaître que la composition exacte des 219 kreutzers neuchâtelois du trésor de Cudrefin⁶² n'est pas connue avec certitude. Le récolelement de ce trésor, acheté à la fin du XIX^e siècle par le Musée monétaire cantonal de Lausanne, mais dispersé dans la collection, est en cours⁶³. Cependant, il est maintenant prouvé que la grande majorité au moins des kreutzers neuchâtelois conservés par cette institution proviennent de ce trésor⁶⁴ et nous pouvons donc avoir une bonne idée de sa structure (fig. 6).

⁵⁸ CAHN 1973, pp. 126–127.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 122, n°s 320–321.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 121, n°s 265–285.

⁶¹ *Ibid.*, p. 127, 136 et 140.

⁶² MOREL-FATIO 1871, p. 272.

⁶³ Nous remercions Mme Anne Geiser, directrice du MMCL, et Mme Carine Raemy Tournelle, conservatrice, pour leurs informations détaillées et pour la mise à disposition des collections et de leur documentation.

⁶⁴ FROIDEVAUX 1996b, p. 47.

Millésime	MMCL	Cudrefin	
		attestés	présumés
6-0	2		
6-1	2	1	
6-3			
9-0	7	5	
9-1	4	1	
9-2	2		
9-3	6	2	
9-4	2		
9-5	1		
9-6	6		
9-7			
9-8	2		
9-9	5		
1-0	1		
1-1			
1-3	2	2	
1-4	9	1	
1-5	3	2	
1-6	4		
1-7	56	4	49
1-8	52	2	48
1-9	4	3	1
Totaux	170	23	98

Fig. 6 Reflet de la composition du trésor de Cudrefin d'après les kreutzers neuchâtelois conservés à Lausanne

Dans les deux trésors de Bourg-Saint-Pierre et de Cudrefin, le comté de Neuchâtel est l'autorité émettrice la mieux représentée. Mieux, chacun renferme des exemplaires de tous les millésimes émis⁶⁵ jusqu'à leur enfouissement respectif. Comme le trésor de Bourg-Saint-Pierre, enfoui en 1599 ou 1600, ne contient aucune monnaie avec un millésime commençant par 6 alors que celui de Cudrefin, avec un *terminus post quem* en 1619, en recèle, nous pensons que ces monnaies doivent dater d'après 1599.

⁶⁵ Pour Cudrefin, ce n'est pas évident si l'on regarde le recensement au MMCL, mais A. Morel-Fatio l'atteste. C'est donc au moins vrai pour les millésimes qu'il connaissait à l'époque.

Périodes d'activité de l'atelier

Deux types de documents donnent des indications sur les périodes d'activité de l'atelier: le millésime sur les monnaies conservées et les archives relatives au bâtiment ainsi qu'à l'exercice de la frappe. Entre 1591 et 1619, les monnaies attribuables avec certitude à une année précise sont:

- pour le billon, des demi-batz ou des kreutzers pour chaque année de 1591 à 1599, de 1610 à 1611 et de 1613 à 1619⁶⁶, auquel il convient d'ajouter des batz en 1599, 1600 et 1619⁶⁷;
- pour les métaux précieux, une double-pistole et un teston en 1603⁶⁸ ainsi qu'en 1618⁶⁹.

Le 27 novembre 1604, le grand sautier demande au Conseil d'Etat de pouvoir habiter à la Monnaie, sous-entendant que la bâtisse ne serait autrement plus entretenue⁷⁰. Le 10 juillet 1605, on signifie à David Favarger que la Maison de la Monnaie va lui être retirée, car on n'y frappe plus⁷¹. Enfin, le 5 février 1606, il est stipulé que l'atelier est un coût inutile pour le comte, car on n'y fabrique plus de monnaie⁷².

La Maison de la Monnaie ne sert donc plus depuis 1604 et ne sera remise en état qu'en 1610, date à laquelle Marguerite Georges obtient un nouvel engagement comme maîtresse de la Monnaie. Pour cela, elle «sera tenue battre monnoye sans discontinuation, ou au moings pour mille marcqz de monnoye par an»⁷³.

En établissant une fermeture de l'atelier, entre 1604 et 1610, ces archives nous confirment qu'il convient de renoncer à la datation 1606 pour les pièces marquées 6–0.

⁶⁶ FROIDEVAUX 1995a, p. 78, type 4.2 dont il faut écarter 1590 (type DWM 18 discuté plus haut) et 1606 (qui est le 6–0).

⁶⁷ FROIDEVAUX 1996a, p. 211, type 3, p. 212, type 4 et p. 215, type 7.

⁶⁸ DWM, pp. 299–300, n° 130 et pp. 296–297, n° 120.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 300, n° 131 et p. 297, n° 121; voir aussi FROIDEVAUX 1996a, p. 185.

⁷⁰ «Béat Jacob Menoud, grand sautier de ceste ville suppliant bien humblement de lui donner un corps de logis en la maison de la Monnaie pour y faire sa résidence s'offrant l'entretenir et empescher en y demeurant qu'elle ne vienne en ruine» (AEN, MCE, vol. 5, f° 296; DWM, p. 218).

⁷¹ «a esté mandé David Favargier dict Rosset de ceste ville à présent Maître de la monoye auquel a esté remontré que la seigneurerie voulloit retirer à soy la maison de ladite monoye, mais aussi ce qui est du privilège d'y bastre et forger monoye, comme estant de droit revenu à son Excellence, pour plusieurs occasions, notamment que l'on n'y a forgé suivant le bail» (AEN, MCE, vol. 5, f° 328).

⁷² «il a esté avisé que d'autant la maison de la monoye est du tout innutile et qu'elle vient à ruyne et ne sert que de coustance à son Excellence et que l'on ne fabrique icy plus de monoye» (AEN, MCE, vol. 5, f° 338; DWM, p. 219).

⁷³ AEN, MCE, vol. 4, f° 242; DWM, p. 190.

Datation

Dans la fourchette chronologique correspondant au type figurant sur les pièces aux millésimes 6–0, 6–1 et 6–3, le tableau ci-dessous reprend, pour chacun des trois critères envisagés, les années que nous avons écartées par notre démonstration.

	1591	1592	1593	1594	1595	1596	1597	1598	1599	1600	1601	1602	1603	1604	1605	1606	1607	1608	1609	1610	1611	1612	1613	1614	1615	1616	1617	1618	1619
Graveurs																													
Trouvailles																													
Atelier																													

Fig. 7 Datations possibles pour les kreutzers aux millésimes 6–0, 6–1, 6–3.

A la lecture de ce schéma, une explication s'impose puisqu'une courte période seulement reste envisageable lorsque l'on réunit les trois conditions. Cette «faute» si récurrente n'est en fait pas une erreur de graveur, mais bien une manière de transcrire les millésimes [1]6[0]0, [1]6[0]1 et [1]6[0]3! (voir aussi le tableau 2.)

Cette interprétation avait du reste déjà été proposée par Frédéric DuBois de Montperreux dans un manuscrit pour les deux variantes 6–0 et 6–1 qu'il connaissait⁷⁴. William Wavre avait lu ce recueil et, dans le fichier qu'il établit en prévision de l'*Histoire monétaire de Neuchâtel*, il note sur le carton d'un certain kreutzer de 1660: «6–0, 6–1 seraient mis pour 1600, 1601 (voir DuBois de Montperreux)»⁷⁵. Finalement, dans le catalogue définitif, apparaît l'hypothèse de l'interversion des deux chiffres, mais, ne pouvant attribuer le 6–3 à l'année 1636 pour les raisons typologiques évoquées ci-dessus, le catalogue propose encore la date de 1603 pour ce type⁷⁶. Malheureusement, Léon Montandon, qui a achevé le volume après le décès des deux autres auteurs, Eugène Demole et William Wavre, et qui n'était pas de l'avis de F. DuBois de Montperreux, a préféré maintenir la lecture 1636⁷⁷ plutôt que de développer ou adhérer à l'hypothèse de ce dernier.

Le «bug» de l'an 1600

Maintenant que ces monnaies sont datées avec certitude, examinons le problème sous l'angle opposé: celui du graveur de l'époque. En cette année 1600, comment transcrire une date indiquée jusqu'ici à l'aide des deux derniers

⁷⁴ «Empreintes de médailles et de monnayes neuchâteloises recueillies par Fred. Dubois de Montperreux», sans date, non folioté, archives du CNN, variantes respectivement classée sous 1600 et 1601.

⁷⁵ Archives du CNN, fiche du futur n° DWM 45.

⁷⁶ DWM, p. 287, n° 81.

⁷⁷ MONTANDON 1934 p. 45; DWM, p. 252.

chiffres du millésime? Bien sûr, là où l'espace à disposition est suffisant, on peut trouver d'autres solutions, plus explicites. Ainsi, sur les batz, la date est indiquée par deux chiffres sur les émissions de [15]8–9⁷⁸ et de [15]9–9⁷⁹, mais, en 1600, le millésime se trouve soudain signalé par quatre chiffres, à la fin de la légende⁸⁰. Quant aux frappes sur métaux précieux, elles le présentent sous forme de quatre chiffres accostant l'écu: 16–03⁸¹.

Cependant, pour les kreutzers qui sont de plus petit diamètre, les possibilités sont beaucoup plus limitées. La légende, déjà très abrégée, ne peut être resserrée suffisamment sans changer le jeu de poinçons à lettres. Diminuer l'écu central rendrait les détails très peu lisibles. Et tout changement significatif du type serait probablement pris par les utilisateurs comme une modification de la teneur en métal fin. Faut-il alors vraiment continuer la pratique et marquer 0–0?

Le zéro aux XVI^e et XVII^e siècles

Pour comprendre la réponse qu'une personne du XVI^e devait donner à cette question, une rapide digression sur l'émergence du zéro en Occident s'impose.

Même si un premier système de numération de position (donc avec un signe pour la valeur nulle) existe déjà au III^e siècle avant J.-C.⁸², le principe des chiffres dits «arabes» a en fait été inventé en Inde vers le début du V^e siècle de notre ère⁸³. Amenés aux frontières de l'Europe par les Arabes, ces chiffres sont introduits dans les milieux savants à la fin du X^e siècle par Gerbert d'Aurillac (945/950–1003), le futur pape Sylvestre II. Ils servaient alors à donner une valeur numérique aux jetons que l'on plaçait sur l'abaque. Le zéro ne faisait toutefois pas encore partie de ce système puisque, sur la table, une colonne vide suffisait à indiquer une valeur nulle⁸⁴.

Ce n'est qu'au début du XIII^e siècle, sous l'influence du mathématicien Léonard de Pise, plus connu sous le nom de Fibonacci (env. 1175–env. 1250), que se généralise en Europe, la pratique du calcul à l'aide des chiffres arabes, zéro compris⁸⁵. Cependant, cette propagation est toute relative, car elle est réservée à une classe de gens particulièrement instruits. Au XV^e siècle, on peut en effet apprendre à additionner ou à soustraire dans n'importe quelle université allemande ou française, mais c'est dans les meilleures écoles italiennes qu'il faut aller pour apprendre à multiplier et à diviser! Et, en 1575, un érudit comme Montaigne, ne sait pas effectuer de multiplication avec une plume, ni même avec un abaque⁸⁶.

⁷⁸ FROIDEVAUX 1996a, p. 208, type 1.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 211, type 3; DWM, p. 292, n° 104.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 212, type 4; DWM, pp. 292–293, n°s 105–106

⁸¹ DWM, p. 296, n° 120 et p. 299, n° 130.

⁸² SEIFE 2002, pp. 22–23; IFRAH 1994, pp. 365–366.

⁸³ SEIFE 2002, pp. 84–85; IFRAH 1994, pp. 935–937.

⁸⁴ IFRAH 1994, vol. 2, p. 351.

⁸⁵ SEIFE 2002, p. 99; IFRAH 1994, p. 367.

⁸⁶ IFRAH 1994, vol. 2, pp. 341–342.

On a évoqué toutes sortes de raisons pour expliquer la lenteur de cette diffusion des chiffres arabes en Europe. L'une des interprétations avancées, très simple, est que le papier n'est pas un matériau bon marché avant que l'on industrialise sa fabrication au XIX^e siècle. L'abaque aurait donc été plus économique. La raison la plus évidente semble toutefois découler des systèmes de référence. En effet, les mesures de poids, de longueur, de contenance et surtout les monnaies n'étaient pas décimales avant la Révolution française. Dans un système à plusieurs bases, quand il fallait 12 deniers pour faire un sou et 20 sous pour faire une livre, il n'y avait pas mieux que l'abaque pour tenir une comptabilité! Or, sur la «table de compte», l'usage des chiffres romains était bien plus efficace pour indiquer la valeur des différentes colonnes⁸⁷ et pour transcrire dans les livres le résultat d'une opération effectuée sur l'abaque⁸⁸.

Ainsi, pour la ville de Neuchâtel, dans les comptes principaux dits de la Bourserie, on note l'apparition des chiffres arabes pour indiquer l'année, dès 1524. Cependant ceux-ci ne sont pas utilisés pour des valeurs avant 1673, 150 ans plus tard! Et encore, il ne s'agit que d'un emploi sporadique puisque le montant récapitulatif par poste reste en chiffres romains. L'usage des chiffres arabes ne sera systématique, dans toutes les séries comptables conservées, qu'à partir de l'année 1700⁸⁹.

Les mots *chiffre* et *zéro* dérivent du même mot arabe *sifr* qui signifie *vide*. Au début du XVI^e siècle, le verbe *chiffrer* acquiert ses sens actuels qui sont *numéroter* et *écrire en code secret*. Auparavant, conformément à son étymologie, il signifiait *supprimer* ou *annuler*⁹⁰. À la Renaissance, malgré les réticences de l'Eglise, savants et philosophes ont commencé à manier les concepts de vide et d'infini. On découvre peu à peu que la Terre n'est pas au centre d'un univers délimité par quelques sphères concentriques. L'introduction des nombres négatifs par Nicolas Chuquet (1445–1500), la généralisation du système de coordonnées de René Descartes (1596–1650) – qui a pour origine le point 0,0 – et le calcul différentiel et intégral de Gottfried Leibniz (1646–1716) sont autant d'étapes dans la domestication de ces abstractions par les mathématiques. Les changements dans les représentations mentales du monde sont énormes et ne se font pas sans heurts. C'est ce qui fait dire à Charles Seife que «le zéro et l'infini se trouvèrent au cœur même de la bataille philosophique qui fit rage aux XVI^e et XVII^e siècles»⁹¹. Ainsi, pour les gens du peuple, le zéro reste «entouré de mystère parce qu'il ne signifiait *rien* tout en étant physiquement présent»⁹².

Dans ce contexte, une inscription 0–0 sur nos pièces aurait paru encore plus suspecte aux utilisateurs et aurait certainement déclenché une vague de questions quant à l'authenticité des monnaies. Probablement lui-même peu familiarisé avec la notation de position, le graveur neuchâtelois a donc choisi

⁸⁷ SCHÄRLIG 2003, pp. 44–45.

⁸⁸ *Ibid.*, pp. 58–59.

⁸⁹ Nous remercions M. Olivier Girardbille, archiviste de la Ville de Neuchâtel, pour ces informations.

⁹⁰ IFRAH 1994, vol. 2, p. 371.

⁹¹ SEIFE 2002, p. 114.

⁹² SCHÄRLIG 2003, p. 44.

une solution simple qui lui paraissait évidente. A gauche de l'écu, il marque un 6 qui indique la nouvelle centaine atteinte et à droite, un 0 – plus tard un 1 puis un 3 – qui signale l'année dans cette centaine.

Monnaies des conférences de Payerne

Pour mettre en perspective cette solution neuchâteloise, il convient d'examiner sous cet angle le monnayage d'autorités émettrices proches. Nous commencerons bien évidemment par les pièces des Etats faisant partie de l'union monétaire de l'actuelle Suisse occidentale. En 1592, lors des conférences de Payerne, Neuchâtel, Genève et Sion ont en effet ratifié la convention qui liait Berne, Fribourg et Soleure depuis 1559–1560⁹³. Dans son étude du trésor de Bourg-Saint-Pierre, Erich B. Cahn souligne que, hormis Genève, les autorités représentées dans le dépôt cessent justement de frapper en 1599⁹⁴. Nous avons démontré que ce n'était pas exact pour Neuchâtel, mais qu'en est-il de ses alliés? N'a-t-on, là aussi, pas su lire les millésimes 1600 et 1601?

Fribourg offre une piste intéressante. Malheureusement, les ouvrages de référence ne détaillent généralement pas l'emplacement et la manière d'indiquer le millésime sur les kreutzers de la période 1559–1619. Nous en sommes donc réduits aux monnaies illustrées et aux trouvailles dont l'inventaire est détaillé. Sur ces pièces, le millésime, quand il est indiqué, peut se trouver:

- par *quatre* chiffres à la fin de la légende *d'avers*: 1560⁹⁵;
- par *deux* chiffres à la fin de la légende *d'avers*: 59⁹⁶, 60⁹⁷, 76⁹⁸, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98⁹⁹, 10, 12, 13¹⁰⁰, 14, 15, 16¹⁰¹;
- par *deux* chiffres à la fin de la légende de *revers*: 61¹⁰², 87¹⁰³;
- par *deux* chiffres dans le *champ* de l'*avers*: 6–1, 6–2¹⁰⁴.

L'utilisation de l'une ou l'autre variante n'est pour le moment pas très claire. Mais, connaissant maintenant les possibilités ouvertes par l'analyse des kreutzers neuchâtelois, on peut remarquer qu'il y a deux variantes pour la même année, précisément pour les pièces au millésime 60 (1560 ou 60 dans la légende d'*avers*) et 61 (dans la légende de *revers* et dans le *champ* d'*avers*).

Pour le millésime 61, les arguments en faveur du classement de l'une ou l'autre variante à l'année 1601 ne sont pas univoques. Le 61 à la fin de la légende

⁹³ MARTIN 1978, pp. 69–74; CAHN 1973, p. 133.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 127.

⁹⁵ CAHN 1973, p. 114, n° 79–83; DUPLAN 1882, p. 55.

⁹⁶ CAHN 1973, p. 114, n° 77–78; DUPLAN 1882, p. 55.

⁹⁷ Vente LHS 94 (24 X 2005), p. 117, n° 3149 b.

⁹⁸ DUPLAN 1882, p. 55.

⁹⁹ CAHN 1973, pp. 114–115, n° 85–116.

¹⁰⁰ Vente Leu 88 (20 X 2003), p. 114, n° 2281.

¹⁰¹ DT 1987, p. 174, n° 1268.

¹⁰² DUPLAN 1882, p. 55.

¹⁰³ CAHN 1973, p. 114, n° 84.

¹⁰⁴ MCV 1969, p. 186, n° 39 d) et e).

ne se trouve que dans le trésor de Vinzier¹⁰⁵, enfoui en 1592 ou 1593¹⁰⁶. Les pièces portant le 6–1 et le 6–2 dans le champ ne se trouvent ni dans ce trésor ni dans celui de Bourg-Saint-Pierre, enfoui en 1599 ou 1600 rappelons-le¹⁰⁷, et cela bien qu’elles ne soient pas extrêmement rares¹⁰⁸. A première vue, les kreutzers avec le millésime dans le champ pourraient donc bien avoir été respectivement frappés en 1601 et 1602 (*fig. 8*). Toutefois, une analyse basée sur le style pourrait bien contredire cette première conclusion. En effet, tous les exemplaires que nous avons pu voir avec les millésimes 6–1 et 6–2 dans le champ ont les N rétrogrades¹⁰⁹ et sont d’un style assez hâtif, ce qui les rapprocherait davantage des monnaies sans date ou avec le millésime 1560 en quatre chiffres¹¹⁰.



CNN 4287, 1.31 g



Kreutzer de 1562 ou de 1602? (1.5:1)

Av.: donjon crénelé sommé de l'aigle aux ailes déployées; au-dessous annelet brisé; millésime à deux chiffres, réparti des deux côtés du donjon: 6-Z
 ✚ MO • NO • FRIBVRGENSIS

Rv.: croix fourchée
 ✚ SAUCTVS ✚ NICOLAVS

Fig. 8 Kreutzer de Fribourg au millésime 6–2 et à la datation incertaine

De même, la variante qui indique 60 à la fin de la légende de droit pourrait dater de 1600. Elle ne se trouve pas plus dans les trésors antérieurs au changement de siècle qu’à Cudrefin. Par ailleurs, si beaucoup d’aspects stylistiques rapprochent cette variante des pièces des années 1595–1598, d’autres rappellent tout de même certains exemplaires à la date entière (1560)¹¹¹.

¹⁰⁵ DUPLAN 1882, p. 55; la variante ne figure pas dans MCV 1969 qui insiste sur la place du millésime dans le champ pour l’année 1561.

¹⁰⁶ DUPLAN 1883, p. 268.

¹⁰⁷ Cf. *supra*, note 61.

¹⁰⁸ Il y en a 4 ex. dans la vente LHS 94 (24 X 2005): p. 117, lot n° 3151, 1 ex. sur 8 de la période dans la collection Grossmann: vente Leo Hamburger (13 XII 1926), p. 93, n° 1828.

¹⁰⁹ RSN 40, 1959, pl. V, n° 39d; vente UBS 57 (15–17 IX 2003), p. 140, n° 857; vente LHS 94 (24 X 2005), p. 117, ill. ex 3151; vente Sincona 16 (18 X 2013), ex 5324; MMCL 16418; CNN 4287.

¹¹⁰ Cahn 1973, p. 114, n°s 79–83 et pp. 115–116, n°s 112–139.

¹¹¹ Cf. l’interponctuation sur les deux ex. illustrés sous le n° 3149 de la vente LHS 94 (24 X 2005), p. 117 (1560 et 60).

Un classement des kreutzers pour cette période du monnayage fribourgeois reste donc à faire¹¹². Une étude plus poussée du style, la comparaison des coins et une recherche dans les archives dépasseraient largement le cadre de cet article, mais nous invitons d'ores et déjà les spécialistes de ce monnayage à considérer comme une incohérence le fait d'avoir des monnaies de styles très différents pour une même année (paradoxe 5).

Pour ce qui est de Berne, la situation est beaucoup plus complexe. Les variantes sont nombreuses et parfois mal documentées. On trouve, pour les mêmes années, des indications de date à deux aussi bien qu'à quatre chiffres comme, par exemple: 65 et 1565¹¹³. Or, les deux variantes sont représentées dans le trésor de Bourg-Saint-Pierre¹¹⁴. Une étude détaillée des kreutzers bernois serait encore bien plus compliquée que pour Fribourg. Tout ce que l'on peut remarquer pour le moment, c'est que la ville de Berne adopte les chiffres arabes pour ses comptes annuels entre 1650 et 1690 seulement. C'est presque aussi tard que Neuchâtel alors que Fribourg le fait vers 1590 déjà¹¹⁵. La familiarité avec la notation de position était donc probablement encore moindre.

Sur les kreutzers de l'Evêché de Sion, on trouve une indication sous forme de quatre chiffres de 1592 à 1597, puis en 1603¹¹⁶. Certains auteurs attribuent également à cette dernière année un kreutzer dont la légende ne contient que le chiffre 3¹¹⁷. On pourrait en effet penser que le graveur devait abréger de la même manière que cela se faisait de 1583 à 1591¹¹⁸, mais qu'il n'a pas voulu commencer par un zéro. Cependant, sans mentionner cette pièce, Patrick Elsig souligne la modification du type sur les kreutzers survenue en 1592¹¹⁹. Il est donc probable que cette monnaie ne portant qu'un 3, qui est du premier type, est antérieure à cette date et il convient plutôt de la rapprocher d'une autre, marquée d'un seul 7 dans le champ¹²⁰ (ce qui, en l'occurrence, ne peut signifier 1607 puisque Hildebrand de Riedmatten est décédé en 1604). Les kreutzers valaisans à un seul chiffre (7 et 3) n'ont donc rien à voir avec nos problèmes de zéros. Ils sont soit des variantes des millésimes à deux chiffres 77 et 83¹²¹, soit une manière antérieure d'indiquer un changement d'année ([156]7 et [157]3).

¹¹² Nous remercions Mme Anne-Francine Auberson, responsable des trouvailles monétaires fribourgeoises, et M. Michel Thomet pour leurs recherches et leur avis circonstancié sur nos hypothèses.

¹¹³ LOHNER 1846, p. 181, n°s 829–830.

¹¹⁴ CAHN 1973, p. 112, n°s 19–20.

¹¹⁵ DUBLER 2004, F13752.

¹¹⁶ PALÉZIEUX DU PAN 1908, pp. 330–334, n°s 157–169.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 334, n° 170; LAVANCHY 1985, p. 88, n° 41.[170].

¹¹⁸ PALÉZIEUX DU PAN 1908, pp. 329–330, n°s 153–156.

¹¹⁹ ELSIG 1993, pp. 94–95 et ill. 100–101.

¹²⁰ PALÉZIEUX DU PAN 1908, p. 329, n° 152.

¹²¹ *Ibid.*, pp. 328–329, n°s 150–151 et n° 153.

Soleure ne nous apprendra rien de plus puisque la Monnaie ferme en 1579 pour ne rouvrir apparemment qu'en 1622¹²². Enfin, à Genève, les petites pièces, quand elles sont millésimées, portent la date à quatre chiffres dès l'ouverture de l'atelier en 1535¹²³.

Autres parallèles possibles

Les monnaies des grandes autorités avoisinantes portent toujours, lorsqu'elles sont datées, des millésimes à quatre chiffres. C'est le cas des pièces du Royaume de France, depuis la réforme d'Henri II (1547–1559) qui rend la date obligatoire pour toutes les espèces¹²⁴, mais également de celles du duché de Savoie ou des différents ateliers (Besançon, Milan, etc.) qui frappent au nom du roi d'Espagne.

Cependant, d'intéressants parallèles peuvent être établis avec certains ateliers suisses. Ainsi, à Zoug, le changement est simple et radical. Jusqu'en 1599, les gros et les schillings comportent deux chiffres dans le champ¹²⁵. Par la suite, la date est toujours indiquée par quatre chiffres sur les gros¹²⁶. Quant aux schillings, il semble que l'on ait renoncé à les millésimer, faute de place¹²⁷. À Lucerne, sur les mêmes espèces, on trouve aussi deux chiffres jusqu'en 1599¹²⁸, mais on note ensuite, en plus des dates complètes, des variantes à trois chiffres comme, par exemple, 600 ou 604¹²⁹. Ces pratiques montrent une bonne familiarité avec la notation de position et ce n'est certainement pas un hasard si la ville de Saint-Gall, qui semble avoir frappé l'une des plus anciennes monnaies avec un millésime en chiffres arabes (plappart de 1424¹³⁰), est également l'une des premières à avoir utilisé ceux-ci dans sa comptabilité¹³¹.

Schaffhouse, par contre, présente des variantes qui correspondent sans doute à des abréviations ne tenant pas compte du système positionnel. On trouve ainsi un vierer et un gros dont la légende contient simplement un 16¹³² ainsi que plusieurs gros portant 161¹³³. L'attribution de ces pièces est assez discutée¹³⁴. On a proposé 1616 pour les premières et 1601, 1611 ou même 1614 pour les secondes. Comme il existe une longue série de gros du même type, avec la date abrégée aux deux derniers chiffres, de 1563 à 1599¹³⁵, nous pensons qu'il faut au

¹²² SIMMEN 1972, p. 14.

¹²³ Voir par exemple les quarts de 1535: DEMOLE 1887, p. 181, n°s 4–5.

¹²⁴ DUPLESSY 1999, p. 74.

¹²⁵ WIELANDT 1966, pp. 96–98, n°s 19–21 et pp. 105–106, n°s 35–37.

¹²⁶ *Ibid.*, pp. 98–104, n°s 22–34.

¹²⁷ *Ibid.*, pp. 106–107, n°s 38: les schillings sans millésimes sont datés de la fin du XVI^e à la fin du XVII^e siècle.

¹²⁸ WIELANDT 1969, pp. 119–120, n°s 88–92 et pp. 124–125, n°s 102–105.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 121, n° 93 b)-f), p. 122, n° 97 a)-e), p. 125, n° 106 ou p. 126, n° 109.

¹³⁰ TZN 2008, p. 43 et p. 69, n°s 3–4.

¹³¹ DUBLER 2004, F13752.

¹³² WIELANDT 1959, p. 167, n° 108 et p. 175, n°s 273–274.

¹³³ *Ibid.*, p. 175, n°s 251–254.

¹³⁴ Voir aussi DT 1987 p. 264, n° 1386 et p. 268, n° 1392.

¹³⁵ WIELANDT 1959, pp. 172–175, n°s 194–250a.

moins envisager la possibilité que ces monnaies datent respectivement de 1600 et de 1601. Ces abréviations, peu compréhensibles, feront place à trois chiffres en 1605 et à la date entière dès 1609¹³⁶.

Pour compléter ce rapide tour d’horizon, on ajoutera que, à notre connaissance, il n’existe dans nos régions aucun millésime abrégé par deux chiffres dont le premier serait un zéro. La raison en est probablement que cela n’aurait pas été compris à l’époque, ou que l’on n’avait alors pas l’idée de commencer un nombre par une «place vide». Il faudra attendre le siècle suivant pour trouver une telle pratique, par exemple sur des demi-batz de l’Evêché de Sion¹³⁷. Il faut admettre pour finir que, aujourd’hui encore, on répugne à indiquer une date par un double zéro: la vignette autoroutière suisse porte toujours deux chiffres, sauf en 2000 (*fig. 9*)!



Fig. 9 Vignettes autoroutières suisses des années 1999 et 2000

Vraies et fausses erreurs

Pour en revenir à notre liste des sept attestations de millésimes fautifs, il y a encore deux autres cas que nous devrions écarter. En effet, dans toutes les collections examinées, nous n’avons réussi à retrouver aucun exemplaire à l’écu parti, frappé avec les chiffres 9–2¹³⁸ à la place de 2–9 et 1–0 à la place de 3–0¹³⁹. D’après l’ouvrage de référence, un spécimen au moins de ces deux variantes aurait dû se trouver respectivement au Musée de Neuchâtel et au Musée de Genève. Il nous faut cependant bien convenir que malgré des recherches poussées dans ces deux collections¹⁴⁰, il ne nous a pas été possible de retrouver les monnaies qui auraient pu se prêter à ces (mauvaises?) lectures. Il est néanmoins possible que la mauvaise interprétation des millésimes 6–0, 6–1 et 6–3 ait banalisé le phénomène d’une inversion de chiffres et incité les auteurs à en voir d’autres sur des pièces difficilement lisibles. Remarquons tout de même qu’une note manuscrite de Léon Montandon sur le fichier de William Wavre laisse penser que, même si ce chercheur a conservé le type dans l’ouvrage

¹³⁶ *Ibid.*, p. 175, n° 255 et n° 257.

¹³⁷ DT 1974, p. 393, n° 971.

¹³⁸ DWM, p. 283, n° 67.

¹³⁹ DWM, p. 286, n° 77.

¹⁴⁰ Nous remercions M. Matteo Campagnolo, conservateur du Cabinet de numismatique genevois, et son équipe pour leur aide dans cette recherche.

finalement publié, il n'a déjà, à l'époque, pas pu trouver l'exemplaire dans la collection neuchâteloise¹⁴¹.

Ainsi, sur les sept cas de millésimes fautifs mentionnés, nous avons démontré que quatre ne sont pas des erreurs, mais plutôt des raccourcis malheureux, et deux renvoient à des types qui n'ont pas été retrouvés. Il ne reste donc plus qu'un seul millésime fautif, à savoir 0–3 pour 3–0 (*fig. 10*)¹⁴², qu'il n'est pas question de contester. En effet, non seulement il existe plusieurs exemplaires qui portent cette erreur¹⁴³, mais, surtout, nous avons maintenant établi que le fait d'avoir un zéro comme premier chiffre n'était simplement pas envisageable à l'époque où il a été produit.



CNN 1058, 1.27 g



Kreutzer 1630

Av.: écu parti; couronne formée d'un seul fleuron et 2 demi-fleurons en fleurs de lys; millésime à deux chiffres, réparti des deux côtés de l'écu: 0–3 au lieu de 3–0; légende avec titre de comte
H · D : G · COM · SV · NOVICA

Rv.: croix évidée pattée et dentelée, dans un quadrilobe dont les points d'intersections sont terminés par des fleurs de lys

OCVLI · DOM · SVP · IVSTOS †

Fig. 10 La seule vraie erreur de millésime dans le monnayage des Orléans-Longueville à Neuchâtel

Les erreurs flagrantes de graveurs sont donc, comme nous l'avions pressenti, extrêmement rares, et une telle éventualité doit être envisagée avec une grande circonspection et uniquement lorsque les autres interprétations possibles (faux, lecture erronée due à une mauvaise conservation ou à un défaut technique, abréviations moins compréhensible aujourd'hui qu'à l'époque de frappe, etc.) ont toutes été écartées.

¹⁴¹ «Ne se trouve pas à Neuchâtel à 1592 / doit être de 1631 ou 1632» (Archives du CNN, fiche du futur n° DWM 67).

¹⁴² DWM, p. 285, n° 76.

¹⁴³ CNN 1058, 1059, 1060, 2006.50, CdN 14510, P1Ne 480.

Bibliographie et abréviations

Archives

AEN	Archives de l'Etat de Neuchâtel
AEN, MCE	Archives de l'Etat de Neuchâtel, manuels du Conseil d'Etat
AEN, AA	Archives de l'Etat de Neuchâtel, anciennes archives

Musées

BNF	Cabinet de numismatique de la Bibliothèque nationale de France, Paris
CdN	Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire, Genève
CNN	Cabinet numismatique du Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel
MMCL	Musée monétaire cantonal, Lausanne
MNS	Cabinet de numismatique du Musée national suisse, Zurich
MKW	Münzkabinett und Antikensammlung der Stadt, Winterthour

Collections privées

P1Ne	Collection Charles Froidevaux
Plan	Collection Jean-Pierre Plancherel, 2054 Chézard

Bibliographie

CAHN 1973	E. B. CAHN, Zwei Münzschatzfunde und ihre Aussage zum Geldumlauf in der Schweiz zwischen 1580 und 1630, RSN 52, 1973, pp. 108–153; spéc. pp. 109–140 (Bourg-Saint-Pierre).
DWM	E. DEMOLE – W. WAVRE – L. MONTANDON, Histoire monétaire de Neuchâtel (Neuchâtel 1939).
DEMOLE 1887	E. DEMOLE, Histoire monétaire de Genève de 1535 à 1848 (Genève – Paris 1887).
DT 1987	J.-P. DIVO – E. TOBLER, Die Münzen der Schweiz im 17. Jahrhundert (Zürich 1987).
DT 1974	J.-P. DIVO – E. TOBLER, Die Münzen der Schweiz im 18. Jahrhundert (Zürich 1974).
DUBLER 2004	A.-M. DUBLER, Chiffres arabes, in: Dictionnaire historique de la Suisse, version du 4.02.2004 (traduit de l'allemand), url: http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F13752.php .
DUPLAN 1882	A. Duplan, Notice sur la trouvaille de Vinzier, Bulletin de la Société suisse de numismatique 1/4, 1882, pp. 49–57.

- DUPLAN 1883 A. Duplan, Notes sur le trésor de Vinzier, Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie 3/IX, 1883, pp. 267–276.
- DUPLESSY 1999 J. DUPLESSY, Les monnaies françaises royales: de Hugues Capet à Louis XVI (987–1793), 2 vols (Paris 1999²).
- ELSIG 1993 P. ELSIG, Une histoire de petits sous: la monnaie en Valais (Sion 1993).
- FROIDEVAUX 1995a CH. FROIDEVAUX, Types de kreuzers de Neuchâtel et légendes monétaires sous Henri I et Henri II d'Orléans-Longueville, en vue de dater un demi-kreuzer inédit, GNS 179/180, 1995, pp. 65–84.
- FROIDEVAUX 1995b CH. FROIDEVAUX, Un kreuzer neuchâtelois inédit, frappé en 1590, découvert au Cabinet des médailles de Lausanne, Bulletin de l'Association des amis du Cabinet des médailles 8, 1995, pp. 3–12.
- FROIDEVAUX 1996a CH. FROIDEVAUX, La crise monétaire et les batz de Neuchâtel sous les Orléans-Longueville aux XVI^e et XVII^e siècles, RSN 75, 1996, pp. 177–235.
- FROIDEVAUX 1996b CH. FROIDEVAUX, Trésor de Cudrefin au Cabinet des médailles de Lausanne: kreuzers neuchâtelois rarissimes et inédits du début du XVII^e siècle, Bulletin de l'Association des amis du Cabinet des médailles 9, 1996, pp. 46–52.
- FROIDEVAUX 1997 CH. FROIDEVAUX, Neuchâtel. Faux batz à la fin du 18^e siècle, RSN 76, 1997, pp. 231–261.
- FROIDEVAUX – CLAIRAND 2004 CH. FROIDEVAUX – A. CLAIRAND, Faux monnayage et crise monétaire sous l'Ancien Régime, in: A.-F. AUBERSON – H. R. DERSCHKA – S. FREY-KUPPER (éds), Faux – contrefaçons – imitations: actes du quatrième colloque international du Groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires. Etudes de numismatique et d'histoire monétaire 5 (Lausanne 2004), pp. 175–233. [NB: les fig. 11–12, pp. 193–194 tiennent déjà compte des résultats du présent article]
- HMZ 2006 J. RICHTER – R. KUNZMANN, Der neue HMZ-Katalog (Regenstauf 2006⁶).
- HMZ 2011 J. RICHTER – R. KUNZMANN, Der neue HMZ-Katalog, Band 2 (Regenstauf 2011⁷).
- IFRAH 1994 G. IFRAH, Histoire universelle des chiffres, 2 vols (Paris 1994²).
- KRÜTLI – KAISER 1872 J. K. KRÜTLI – J. KAISER (éds), Die eidgenössischen Abschiede aus dem Zeitraume von 1587 bis 1617. Amtliche Sammlung der ältern eidgenössischen Abschiede 5/1, 2 vols (Bern 1872).
- LAVANCHY 1985 CH. LAVANCHY, Numismatique valaisanne, Vallesia 50, 1985, pp. 61–100.

- LOHNER 1846 C. LOHNER, Die Münzen der Republik Bern (Zürich 1846).
- MARTIN 1978 C. MARTIN, Essai sur la politique monétaire de Berne 1400–1798. Bibliothèque historique vaudoise 60 (Lausanne 1978).
- MONTANDON 1934 L. MONTANDON, Quelques creuzers neuchâtelois de la maison d'Orléans-Longueville, RSN 26, 1934, pp. 37–47.
- MCV 1969 N. MORARD – E. B. CAHN – CH. VILLARD, Monnaies de Fribourg (Fribourg 1969).
- MOREL-FATIO 1866 A. MOREL-FATIO, Monnaies inédites d'Anne Geneviève de Bourbon et de son fils Charles Paris, RN XI, 1866, pp. 356–366.
- MOREL-FATIO 1871 A. MOREL-FATIO, Monnaies suisses et étrangères trouvées à Cudrefin, Indicateur d'antiquités suisses 1/3, 1871, pp. 271–273.
- PALÉZIEUX DU PAN 1908 M. PALÉZIEUX DU PAN, Numismatique de l'évêché de Sion, RSN 14, 1908, pp. 264–352.
- SCHÄRLIG 2003 A. SCHÄRLIG, Compter avec des jetons: tables à calculer et tables de compte du Moyen Age à la Révolution (Lausanne 2003).
- SEIFE 2002 CH. SEIFE, Zéro: la biographie d'une idée dangereuse, (Paris 2002) (éd. originale: New York 2000).
- SIMONETTI 1967 L. SIMONETTI, Casa Savoia. Monete italiane medioevali e moderne 1, 3 vols (Firenze 1967–1969).
- SIMMEN 1972 J. et H. SIMMEN, Solothurn – Soleure. Catalogue des monnaies suisses VII (Berne 1972).
- TZN 2008 E. TOBLER – B. ZÄCH – S. NUSSBAUM, Die Münzprägung der Stadt St. Gallen. Schweizer Studien zur Numismatik 2 (St. Gallen 2008).
- WAVRE 1894 W. WAVRE, Claude Bourberain, maître-graveur de la Monnaie (1590–1607), Musée neuchâtelois 31, 1894, pp. 111–118.
- WAVRE – DEMOLE 1912 W. WAVRE – E. DEMOLE, La restauration de l'atelier monétaire de Neuchâtel par Marie de Bourbon en 1588, RSN 18, 1912, pp. 5–44 et pp. 129–142.
- WIELANDT 1959 F. WIELANDT, Schaffhauser Münz- und Geldgeschichte (Schaffhausen 1959).
- WIELANDT 1966 F. WIELANDT, Münz- und Geldgeschichte des Standes Zug (Zug 1966).
- WIELANDT 1969 F. WIELANDT, Münz- und Geldgeschichte des Standes Luzern (Luzern 1969).

Résumé

Le catalogue de référence du monnayage neuchâtelois recense sept «erreurs de graveurs» portant sur le millésime des pièces. Dans cet article, les auteurs examinent les conséquences que de telles erreurs pouvaient avoir sur la circulation d'une pièce et relèvent que bon nombre de ces cas conduisent à des paradoxes dans le classement et la typologie des monnaies frappées par les Orléans-Longueville pour Neuchâtel. Après une analyse détaillée des documents d'archives, du style des graveurs connus, des trouvailles monétaires ainsi que l'examen minutieux des pièces aujourd'hui conservées et l'histoire de l'introduction des chiffres arabes en Suisse, ils arrivent à réduire le nombre de ces erreurs de sept à une seule. L'étude conduit ainsi à une simplification claire et précise de la typologie et propose une nouvelle interprétation pour la lecture de certains millésimes. Ces conclusions, bien établies pour Neuchâtel, pourraient maintenant aussi s'appliquer à d'autres autorités émettrices de Suisse. Les auteurs invitent les spécialistes de ces monnayages à se pencher sur ce sujet afin d'invalider le curieux constat fait par E. B. Cahn en 1973, à savoir que de nombreuses autorités émettrices de notre pays s'arrêtent de frapper pour quelques années exactement en l'an 1600.

Zusammenfassung

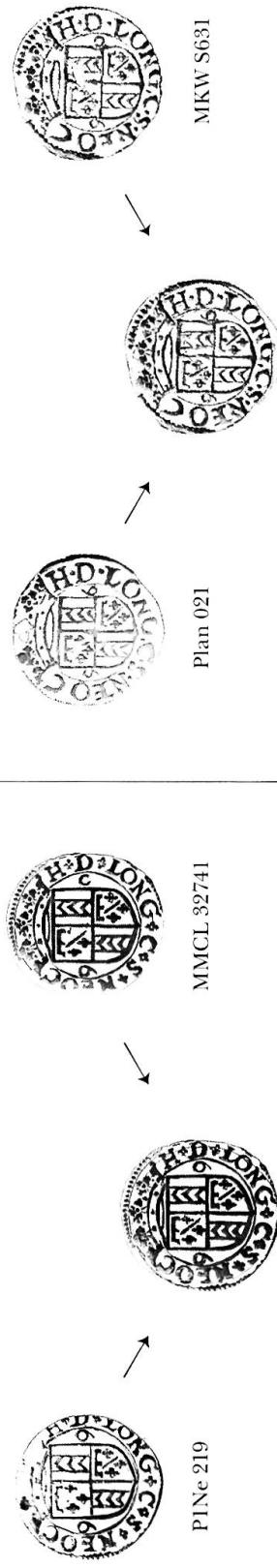
Das Referenzbuch der Neuenburger Münzen identifiziert sieben Stempelschneider-Fehler, die auf den Jahrzahlen der Kleinmünzen vorkommen. In diesem Beitrag untersuchen die Verfasser die Folgen, die solche Versehen auf dem Umlauf der Münzen haben konnten und stellen fest, dass sie zu Paradoxen in der Einordnung und Typologie während der Münzprägung der Orléans-Longueville in Neuenburg führen können. Nach einer detaillierten Analyse der Archivdokumente, der Formgestaltung der bekannten Stempelschneider, der Münzschatze, der bis Heute aufbewahrten Münzen und nach einer Studie über die Einführung in die Schweiz der Araber-Zahlen, konnte man die Zahl der Stempelschneider-Fehler während dieser Zeit von sieben auf einen Einzigsten reduzieren. Somit wurde eine klare, präzise und vereinfachte Typologie möglich und eine neue Erklärung von gewissen Jahreszahl-Darstellungen vorgeschlagen. Die Schlussfolgerungen sind einleuchtend für Neuenburg, könnten aber auch von Schweizer Spezialisten bei anderen Münzstädten angewendet werden und somit die merkwürdige Feststellung von E. Cahn im Jahre 1973 beseitigen, dass die Münzstädte nach dem Jahre 1600 während einigen Jahren nich mehr prägten.

Charles Froidevaux
Impasse Alphonse-Albert 5
CH – 2068 Hauterive
charles.froidevaux@bluewin.ch

Gilles Perret
Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel
Case postale
CH – 2001 Neuchâtel
gilles.perret@ne.ch

Tableau I: paradoxes dus à des erreurs de lecture de kreutzers au millésime 1590

Millésime des deux côtés de l'écu écartelé. Titre de comte. Croix pattée et encochée au revers.	Inter ponctuation de quartefeuilles dans les légendes de l'avers et du revers.	Inter ponctuation de points dans les légendes de l'avers et du revers.
Datation Froidevaux 1995b, p. 4: millésime 1590.	Millésime 9-[0]?	Datation DWM 18: millésime 1590.
Mélange de style des interponctuations pour un même millésime. Cette datation implique que des monnaies de styles différents aient été frappées la même année (paradoxe 5). Incohérence entre date et documents: la fabrication de kreutzers avec croix sans H cantonnés au revers n'est ordonnée qu'à partir du 19 mars 1591 ¹ (paradoxe 4). Ces datations proviennent d'erreurs dans la lecture des monnaies. Il n'existe pas de monnaie connue à ce style avant l'an 1591, car:	Nouvelle interprétation: le kreuzer du Musée monétaire cantonal de Lausanne (MMCL 32741) mentionné dans l'article ci-dessus, considéré à l'époque comme inédit, ne date pas de l'an 1590, mais de l'an 1599. La partie droite du millésime est difficile à lire. Une superposition informatique par fusion de photos digitales (format 1.5:1) détournées de MMCL 32741 et d'une monnaie au millésime 1599 (P1Ne 219) a montré qu'elles sont frappées au même coin d'avers. MMCL 32741 est donc au millésime 1599 (DWM 41) et on ne connaît pas d'autre monnaie décrit dans cet article.	Datation à l'année 1590: Nouvelle interprétation: le kreuzer du Cabinet des médailles de Winterthour mentionné dans le catalogue sous DWM 18, considéré comme unique et inédit, ne date pas de l'an 1590, mais de l'an 1596. Il s'agit de MKW S631. La partie droite du millésime est difficile à lire. Une superposition informatique par fusion de photos digitales (format 1.5:1) de MKW S631 avec deux monnaies au millésime 1596 (P1Ne 043 et Plan 021) a montré qu'elles sont frappées par le même coin d'avers. MKW S631 est donc au millésime 1596 (DWM 38) et on ne connaît pas d'autre monnaie au type DWM 18.

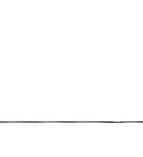


Fusion des deux monnaies

On ne connaît donc pas de kreutzers frappés d'une croix pattée et encochée avant le millésime 1591. Ces nouvelles interprétations, complémentaires au tableau 2, suppriment les paradoxes entre la datation et les documents disponibles, les incohérences de style, ainsi que les erreurs de lecture de tous les kreutzers frappés au millésime 1590.

¹ AEN, AA, H20 N° 10, du 19 mars 1591

Tableau 2: paradoxes dus à la datation de kreutzers aux millésimes considérés comme impossibles

Caractéristiques des kreutzers	Millésime des deux côtés de l'écu écartelé. Titre de comte. Croix pattée et encochée au revers. Interpunktion de quartefeuilles dans les légendes de l'avers et du revers.	
Millesime 6-0 : PINe 47	Millesime 6-1 : CNN 2006.43	Millesime 6-3 : BNF 1151
Incohérence de date	 	
Datation DWM	Datation à l'année 1606: erreur de graveur: interverson du 6 et du 0 ; DWM 44 et 45 (monnaie citée douteuse ²).	Datation à l'année 1616: erreur de graveur: interverson du 6 et du 1 ; DWM 55. Datation à l'année 1603: (DWM 43bis) ou 1636: erreur de graveur: interverson du 6 et du 3 ; DWM 81.
Incohérence de style	Les changements typologiques de 1620 et 1629 excluent encore la datation à l'année 1636 (paradoxe 2). Le style de ces monnaies, notamment leur interpunktion, les rapproche et correspondent à celui du graveur Bourberain (décédé en 1607), au changement de siècle.	
Datation Froidjeaux 1995a, p. 7, type 4.2 et Froidjeaux 1995b, p. 3-7.	Datation à l'année 1590. Pour les 3 datations: erreurs de graveur par inversion du 6 en 9.	Datation à l'année 1591. Datation à l'année 1593.
Incohérence de style et incohérence avec les documents	Les datations ci-dessus font l'objet des incohérences suivantes: Elles impliquent l'opinion que des monnaies de même nominal avec différents types d'interpunktion (points et quartefeuilles) pourraient avoir été frappées pendant la même année (paradoxe 5). Elles supposent que le type de la croix sans les 4H qui la cantonnent existe avant l'ordonnance de ce changement (paradoxe 4).	
Nouvelle interprétation proposée dans cet article	Datation à l'année 1600.	Datation à l'année 1601. Datation à l'année 1603, comme DWM 43bis ci-dessus.
	Cette nouvelle interprétation lève les paradoxes décrits dans ce tableau pour les kreutzers aux millésimes 6-0, 6-1 et 6-3 s'ils sont attribués respectivement aux années 1600, 1601 et 1603. On ne connaît pas de kreutzers au millésime 1606. Pour les paradoxes concernant la datation Froidjeaux au millésime 1590, cf. le tableau 1.	

² La datation par DWM de la monnaie CNN 1018 (DWM 45) est douteuse, car la lecture des chiffres n'est pas certaine.

